

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Mercredi 23 novembre 2022

LANUEJOULS

Vous trouverez ci-après, les documents suivants :

- *Attestation d'inscriptions nominatives définitives*
- *Recommandations relatives à l'utilisation de dossards à puces électroniques*
- *Dossier d'information sur les inscriptions nominatives 2022*
- *Informations sur le Règlement Général sur la Protection des Données (tous établissements)*
- *Informations sur le Règlement Général sur la Protection des Données (UFR STAPS uniquement)*

L'ATTESTATION D'INSCRIPTION NOMINATIVE DEFINITIVE

Depuis 2018, afin de respecter au mieux le cadre réglementaire en vigueur, la procédure de validation des inscriptions nominatives des établissements a quelque peu évolué. En voici le rappel :

1- **Pour les établissements participant au cross sous l'égide de l'UNSS, l'UGSEL et l'USEP**, il est demandé au chef d'établissement de signer une attestation recensant l'ensemble des noms des élèves participant au cross, sur laquelle le chef d'établissement s'engage à ce que :

- chaque compétiteur figurant sur la liste soit dûment licencié à la fédération sportive scolaire,
- aucun compétiteur figurant sur la liste n'ait présenté de certificat médical de contre-indication à la pratique du sport et notamment du cross-country,
- chaque élève dispose d'une autorisation parentale de participation à la manifestation, **pour les établissements primaires affiliés à l'UGSEL uniquement.**

Cette attestation, dont vous trouverez un exemplaire illustratif en page suivante, sera envoyée sur l'adresse mail fournie par l'enseignant responsable lors des inscriptions prévisionnelles le jeudi 10 novembre (ou le lundi 14 novembre 2022). Elle sera à retourner pour le **vendredi 18 novembre 2022, au plus tard 9H**, dûment remplie et signée par le chef d'établissement à l'adresse suivante : marie-paule.terral-latieule@aveyron.fr

En cas de non-renvoi de l'attestation dûment signée dans les délais impartis, l'organisation sera contrainte d'annuler l'inscription de l'établissement et le transport prévu.

Cette démarche ne permet plus d'effectuer des remplacements d'élèves de dernière minute. Néanmoins, de façon à ne pas supprimer toute possibilité de changement d'élève, l'attestation d'inscription nominative définitive comporte un tableau vierge en fin de document. Ce tableau est destiné au remplacement d'éventuels inscrits qui se désisteraient après la clôture des inscriptions nominatives et avant le vendredi 18 novembre 2022. Pour rappel, un élève absent ouvre droit à un seul remplacement !

Les modifications se font donc en une seule fois, sur l'attestation nominative. **Une fois l'attestation remplie, signée et renvoyée, il ne sera plus possible d'effectuer de remplacement.**

2- **Pour les établissements affiliés au comité départemental de sport adapté**, les éventuels remplacements sont à communiquer directement auprès du comité départemental (contacter Hélène TICHET) avant le **vendredi 18 novembre 2022 à 9H**. Le comité se chargera de transmettre l'information au conseil départemental et son président signera une attestation nominative globale regroupant l'ensemble des concurrents participant au cross

3- **Pour l'UFRSTAPS**, un document spécifique sera fourni à l'issue de la procédure d'inscription nominative. Le délai de retour de l'attestation et de communication des éventuels changements est fixé également au **vendredi 18 novembre 2022 à 9H**.

En 3 lignes...

- *une attestation nominative à renvoyer avant le 18 novembre 9H,*
- *faire figurer les remplacements sur l'attestation,*
- *plus aucun remplacement après le 18 novembre 2022.*

ETABLISSEMENT NOM : COLLEGE EDMOND ROSTAND
Adresse : 114 RUE GUSTAVE FLAUBERT
12999 MAUPASSANT
Professeur responsable : Paul VERLAINE



umero course	numero puce	NOM	PRENOM	Sexe (F/M)	Année naissance	N° licence
12	0001	SAGAN	Françoise	F	2005	012000999
10	0002	DE BEAUVOIR	Simone	F	2007	012000998
11	0003	SARTRE	Jean-Paul	M	2007	012000997
13	0004	CORNEILLE	Pierre	M	2005	012000996
11	0005	RACINE	Jean	M	2007	012000995
11	0006	MALLARME	Stephane	M	2007	012000994
10	0007	HYERE	Molly	F	2007	012000993

Prière de bien vouloir rayer les élèves inscrits sur cette liste dont vous connaissez déjà l'absence au cross. Tout élève absent peut-être remplacé par un autre élève, en fournissant obligatoirement l'ensemble des informations demandées dans le tableau ci-après ! (1 élève absent = 1 seul remplacement autorisé). **Attention, il ne sera plus possible de faire de remplacement après renvoi de ce document.**

NOM	PRENOM	SEXE	Année Naissance	N° licence

Je soussigné(e), _____, chef d'établissement, certifie que l'ensemble des élèves participant au cross figure sur la présente liste, que chacun d'entre eux est dûment licencié à une fédération sportive scolaire (UNSS, USEP, UGSEL), n'a pas présenté de certificat médical de contre-indication à la pratique du sport et notamment du cross-country et, pour les établissements primaires affiliés à l'UGSEL, que chaque élève dispose d'une autorisation parentale de participation à la manifestation.

A :

Le :

Nom, cachet et signature

Document à renvoyer [dans son intégralité](mailto:marie-paule.terral-latieule@aveyron.fr) à marie-paule.terral-latieule@aveyron.fr

au plus tard le **Vendredi 18 novembre 2022 à 9H.**

En cas de non renvoi de ce document dans les délais impartis, l'organisation sera contrainte d'annuler l'inscription de l'établissement et le transport prévu.

Recommandations relatives à l'utilisation de dossards à puce électronique

Les arrivées sont jugées à l'aide de puces électroniques placées sur les dossards des élèves. Cela implique :

- une grande vigilance de la part des enseignants lors des inscriptions nominatives de leurs élèves, notamment pour les informations relatives au sexe et à l'année de naissance des élèves (informations fausses = non détection de la puce à l'arrivée = pas de classement)

- un soin particulier apporté par les élèves à leur dossard le jour du cross :

1- ne pas plier le dossard sous peine d'endommager la puce (puce cassée = pas de classement).

2- utiliser obligatoirement les trous prévus sur le dossard pour l'accrocher sur l'abdomen ou le torse à l'aide des épingles à nourrice (dossard perdu = pas de classement).

**MERCI DE TENIR COMPTE
DE CES INDICATIONS !**

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT

Dossier d'inscriptions nominatives

TABLE DES MATIERES

- <i>Note aux professeurs, professeurs d'écoles, éducateurs, chefs d'établissement, directeurs</i>	<i>page 2</i>
- <i>Notice générale d'information</i>	<i>page 3</i>
- <i>Echéancier</i>	<i>page 4</i>
- <i>Informations générales et résultats</i>	<i>page 5</i>
- <i>Planning des courses</i>	<i>page 6</i>
- <i>Notice d'utilisation du service d'inscriptions en ligne</i>	<i>page 7</i>
- <i>Note spécifique Sport Adapté</i>	<i>page 20</i>
- <i>Note spécifique UGSEL secondaire</i>	<i>page 21</i>
- <i>Informations relatives aux courses primaires : classements établissements</i>	<i>page 22</i>

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT

Mercredi 23 novembre 2022

A LANUEJOULS

DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT AUX INSCRIPTIONS NOMINATIVES,

à l'attention :

de Mesdames et Messieurs les professeurs d'éducation physique et sportive, sous couvert de Madame ou Monsieur le chef d'établissement,

de Mesdames et Messieurs les directeurs et maîtres d'école,

de Mesdames et Messieurs les enseignants de l'UFRSTAPS,

de Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissements spécialisés ou présidents d'associations Sport Adapté.

ATTENTION :

Les seules modifications de dossard possibles après clôture des inscriptions nominatives se feront sur l'attestation nominative à retourner signée par le chef d'établissement pour le **vendredi 18 novembre 2022 à 9H**. Plus de modifications ou remplacements possibles après ce délai.

Prenez vos précautions !!!

NOTICE GENERALE D'INFORMATION

Nous vous rappelons que lors de l'inscription nominative de vos élèves, il convient de :

1- Vérifier la saisie de vos inscriptions :

→ ANNEE de NAISSANCE, SEXE DE L'ENFANT ET FEDERATION

2- Vérifier les DOSSARDS à la réception (nombre de dossards reçus, n° de course, fédération, sexe...)

Tout élève concourant avec un dossard contenant des informations fausses ne pourra être classé !

1.1 ACCEDER AUX SERVEURS INTERNET DU CROSS

Les inscriptions nominatives des élèves s'effectuent :

- **pour les établissements affiliés à l'UNSS** : sur le site d'inscription en ligne « OPUSS » (site habituel d'inscription aux compétitions UNSS)
- **pour les établissements affiliés aux autres fédérations** (USEP, UGSEL, Sport Adapté, STAPS) : sur le site d'inscription du Département : cg12-cross-gestion.eway.fr

Pour accéder au site d'informations générales et aux résultats, rendez-vous sur le site internet du Département : aveyron.fr

Une page, dédiée au cross scolaire du Département, offre la possibilité :

- d'accéder au **service d'inscription en ligne** ;
- d'accéder au **service d'informations générales et aux résultats**.

1.2 INSCRIPTIONS NOMINATIVES *(établissements affiliés à l'UNSS non concernés par ce paragraphe)*

Le service d'inscription du Département est réservé aux établissements. L'accès se fait grâce à un identifiant et un mot de passe confidentiels, qui vous ont été envoyés par courrier en amont de la phase d'inscriptions prévisionnelles.

Vous trouverez ci-après un mode d'emploi détaillant précisément le fonctionnement du serveur Internet afin de vous permettre de procéder aisément à vos inscriptions nominatives.

→ Inscriptions nominatives des élèves : du lundi 17 octobre au mardi 8 novembre à 9h

ATTENTION :

- Etablissements affiliés à l'U.G.S.E.L. secondaire : chaque enseignant doit obligatoirement saisir le NUMERO DE LICENCE de chacun de ses élèves
- Etablissements spécialisés ou associations sport adapté : chaque responsable doit saisir obligatoirement le NUMERO DE LICENCE F.F.S.A. de chacun de ses participants

Le serveur Internet attribue le numéro de course et le numéro de dossard à chaque élève inscrit en fonction des informations saisies.

→ A partir du mardi 8 novembre 9H, les inscriptions par Internet ne sont plus possibles.

→ Le jeudi 10 novembre : envoi de l'attestation nominative à l'adresse mail fournie par le professeur responsable, lors des inscriptions prévisionnelles. Cette attestation est à faire signer au chef d'établissement et à renvoyer au plus tard le **vendredi 18 novembre à 9H** à l'adresse mail suivante : marie-paule.terral-latieule@aveyron.fr

→ Du mardi 8 novembre à 9H au vendredi 18 novembre à 9H : seules des modifications permettant de remplacer un élève par un autre seront envisageables. Les modifications s'effectueront, **en une seule fois**, directement sur l'attestation nominative (*hormis pour les établissements affiliés au comité départemental de sport adapté, qui communiqueront leurs changements à Hélène TICHET au plus tard le 18 novembre à 9H*).

Il est donc inutile d'appeler la Direction du Sport du Département pour les modifications (mais il est resté possible de contacter le **05-65-75-82-33** pour tout cas exceptionnel, demande de renseignement, information particulière non évoquée dans le présent document...)

→ Le mardi 15 novembre, les horaires de bus et dernières informations relatives au cross seront envoyées aux établissements sur l'adresse mail fournie par le professeur responsable, lors des inscriptions prévisionnelles.

→ Le lundi 21 novembre au plus tard : arrivée par courrier des dossards dans les établissements. Si les dossards n'ont toujours pas été réceptionnés dans l'établissement le lundi 21, prière de contacter la Direction du Sport du Département au **05-65-75-82-33**.

→ Le mercredi 27 novembre à Lanuéjols: les dossards qui résultent de modifications (effectuées sur l'attestation nominative) sont à retirer au point accueil.

RAPPEL : il n'y aura plus de possibilité de remplacement après le vendredi 18 novembre à 9H.

➔ Les résultats seront affichés sur le site Internet aveyron.fr le soir même.

1.4 INFORMATIONS GENERALES ET RESULTATS

Pour accéder aux informations générales en amont de la manifestation (déroulement de la journée, informations diverses...) ou pour consulter les résultats après le cross, rendez vous sur le site Internet du Département, aveyron.fr et cliquez dans la rubrique consacrée au cross scolaire du Département. Une fois arrivé sur la page du cross, cliquez sur le choix suivant :

« **Accéder au service d'informations générales et aux résultats** »

Ce service est disponible à partir du **lundi 17 octobre 2022**.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS NOMINATIVES

LE MARDI 8 NOVEMBRE A 9H

PLANNING DES COURSES 2022

N° COURSE	HEURE DE DÉPART	ANNÉE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	DISTANCE
1	<u>11 h 45</u>	/	<i>Sport adapté 1</i>	500 m
2	11 h 55	2013	Primaires 1 filles	1150 m
3	12 h 05	2013	Primaires 1 garçons	1150 m
4	<u>12 h 15</u>	/	<i>Sport adapté 2</i>	1350 m
5	12 h 25	2012	Primaires 2 garçons	1350 m
7		2009 - 2010 - 2011	Primaires 3 garçons	
6	12 h 35	2012	Primaires 2 filles	1350 m
8		2009 - 2010 - 2011	Primaires 3 filles	

14 h 00 : remise des récompenses primaires et sport adapté
(Courses : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8)

10	12 h 45	2010 - 2011 - 2012	Benjamines	1900 m
11	13 h 05	2010 - 2011 - 2012	Benjamins	2200 m
12	13 h 25	2008 - 2009	Minimes filles	2200 m
13	13 h 50	2008 - 2009	Minimes garçons	2700 m
14	14 h 15	2006 - 07	Cadettes	2700 m
16		2005 et avant	Juniors filles	
18			STAPS filles	
20		/	<i>Sport adapté 3 filles</i>	
15	14 h 40	2006 - 2007	Cadets	3500 m
17	15 h 05	2005 et avant	Juniors garçons	4500 m
19			STAPS garçons	
21		/	<i>Sport adapté 3 garçons</i>	

15 h 25 : remise des récompenses collèges (courses : 10 - 11 - 12 - 13)

16 h 15 : remise des récompenses lycées et étudiants
(Courses : 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21)

NOTICE UTILISATION DU SERVICE D'INSCRIPTIONS EN LIGNE

à destination des établissements affiliés à l'USEP, l'UGSEL, au CDSA ainsi qu'à l'UFR STAPS Rodez

ATTENTION :

Pour les établissements et associations « Sport Adapté », lire la feuille « NOTE SPECIFIQUE SPORT ADAPTE », contenue dans le présent dossier (page 21), avant d'effectuer les formalités d'inscription sur le serveur Internet du cross.

MODE D'EMPLOI

Après avoir accédé au service d'inscription à l'aide de l'adresse aveyron.fr, un écran d'identification apparaît :



Saisir votre « IDENTIFIANT » puis votre « MOT DE PASSE » contenus dans le dossier d'inscriptions prévisionnelles (reçu début octobre). Cliquer sur « OK » pour valider.

La page d'accueil apparaît avec les coordonnées de votre établissement (exemple : collège de Decazeville)

AVEYRON
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CROSS SCOLAIRE

Utilisateur :
Lycée Polyvalent et Prof. public
12300 DECAZEVILLE
Groupe : **Etablissement**

Inscriptions

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives**

Se déconnecter

Informations établissement

Code	182
Etablissement	Lycée Polyvalent et Prof. public
Rue	Avenue Léo Lagrange
Code Postal	12300
Commune	DECAZEVILLE
Nom du professeur responsable	Alain MARTIN
Effectif (prévu)	20
Effectif (Inscrit)	0

Période d'ouverture du service **Cross Scolaire** du 20/09/2011 au 31/12/2011 inclus
Période d'inscription des effectifs du 24/09/2011 au 04/10/2011 inclus
Période d'inscription nominative du 10/10/2011 au 04/11/2011 inclus

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Cliquer dans la rubrique « INSCRIPTIONS » à gauche de votre écran puis dans « INSCRIPTIONS NOMINATIVES ».

Une grille de saisie individuelle, « FICHE INSCRIPTION », apparaît alors à l'écran.

AVEYRON
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CROSS SCOLAIRE

Utilisateur :
Lycée Polyvalent et Prof. public
12300 DECAZEVILLE
Groupe : **Etablissement**

Inscriptions

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives**

Se déconnecter

FICHE INSCRIPTION

*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM*

PRÉNOM*

SEXE*

NÉ(E) EN*

FÉDÉRATION*

N° LICENCE

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 0

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
-----	--------	------	-------	-------	------------	-----------	------------

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

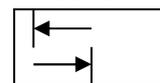
Vous devez renseigner l'ensemble des champs pour chaque élève. **Le numéro de licence** n'est obligatoire que pour les **élèves du secondaire** et pour le « **Sport Adapté** ».

Exemple : inscription de l'élève Pierre RIVET du lycée de DECAZEVILLE, né en 1995, dont le numéro de licence est 250000000.

Une fois les informations saisies sur la grille, cliquer sur la touche « OK »

ASTUCE : pour passer rapidement d'une zone de saisie à l'autre, sans utiliser la souris, appuyer sur la touche « tabulation » du clavier.

(Cette manipulation est également valable pour passer de la case « numéro de licence » à la touche « OK ». Vous pouvez alors valider en appuyant sur la touche « Entrée » de votre clavier)



Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.

Une fois les informations validées par la touche « OK », une nouvelle fiche d'inscription vierge apparaît, tandis qu'un **tableau récapitulatif** des inscriptions déjà effectuées s'intègre sous cette nouvelle grille de saisie.

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

Remarque : désormais, la fédération s'inscrit automatiquement pour toute nouvelle fiche (ici : UNSS)

En cas d'erreur de saisie identifiable (année de naissance, fédération, numéro de licence), un **message** apparaît en haut de la grille, sous le titre (*ici : année de naissance*)

FICHE INSCRIPTION
Course non prévue pour ce profil d'élève
 *Les champs en rouge sont obligatoires

NOM* DURAND
 PRÉNOM* EMILIE
 SEXE* Féminin
 NÉ(E) EN* 1975
 FÉDÉRATION* UNSS
 N° LICENCE 250000001

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 1

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N°Licence	N°Course	N°Dossier
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Une fois l'erreur réparée, appuyer sur OK pour valider l'inscription.

Le tableau récapitulatif prend alors en compte la **modification**.

FICHE INSCRIPTION
 *Les champs en rouge sont obligatoires

NOM*
 PRÉNOM*
 SEXE*
 NÉ(E) EN*
 FÉDÉRATION* UNSS
 N° LICENCE 25

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 2

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N°Licence	N°Course	N°Dossier
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Vous pouvez poursuivre l'inscription des élèves, en suivant la procédure évoquée auparavant, jusqu'au dernier élève.

En cas de faute de frappe ou d'erreur de saisie non identifiable par le programme et que vous repèreriez sur le tableau récapitulatif, cliquer sur le bouton « à flèche arrondie » (ici : faute de frappe pour Vincent et erreur de saisie pour le sexe)

FICHE INSCRIPTION
*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM*
PRÉNOM*
SEXE*
NÉ(E) EN*
FÉDÉRATION* UNSS
N° LICENCE 25

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 3

Nom	Prénom	Sexe	Année	Féd.	N°Licence	N°Course	N°Dossard
ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Un tableau « Liste des Inscriptions » comprenant une colonne « Action » s'affiche à l'écran. La première icône de cette colonne représente **une feuille et un crayon** et vous permet de modifier les informations saisies pour chaque élève.

LISTE DES INSCRIPTIONS

Ajouter

Recherche dans le champ nom

3 au total.

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° Licence	Course	Dossard	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001	16	16N001	[icône]
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	[icône]
ROMIGUIERE	VINCEN	Féminin	1994	UNSS	250000002	16	16N002	[icône]

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

La seconde icône représente **une feuille et une gomme** et vous permet de supprimer totalement l'inscription d'un élève (exemple : désistement) apercevoir

Pour corriger les informations saisies, cliquer sur la première icône (*feuille et crayon*)



CROSS SCOLAIRE

Utilisateur :
**Lycée Polyvalent et Prof. public
12300 DECAZEVILLE**
Groupe : **Etablissement**

Inscriptions

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

Se déconnecter

FICHE INSCRIPTION

*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM*	ROMIGUIERE
PRÉNOM*	VINCEN
SEXE*	Féminin
NÉ(E) EN*	1994
FÉDÉRATION*	UNSS
N° LICENCE	250000002

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 3

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Vous pouvez désormais corriger les erreurs puis appuyer sur « OK »

Le tableau « Liste des inscriptions » s’affiche de nouveau avec prise en compte des modifications. Pour poursuivre les démarches d’inscription de vos élèves, cliquer sur « Ajouter ».



CROSS SCOLAIRE

Utilisateur :
**Lycée Polyvalent et Prof. public
12300 DECAZEVILLE**
Groupe : **Etablissement**

Inscriptions

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

Se déconnecter

LISTE DES INSCRIPTIONS

Recherche dans le champ nom

3 au total.

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° Licence	Course	Dossier	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001	16	16N001	
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Remarque : lorsque le nombre d’élèves saisis atteint le plafond des effectifs prévisionnels déclarés, vous n’avez plus la possibilité d’inscrire d’élèves supplémentaires (sauf suppression d’un autre élève)

12

Ce programme vous permet également d'effectuer des recherches dans la liste d'élèves saisie (utile pour les établissements à fort effectif inscrit). Ouvrir la rubrique « Recherche dans le champs » et choisir le type de recherche désiré (ici : recherche par course)

Inscrire dans la case blanche l'information recherchée (*exemple : course 17*) puis valider en cliquant sur la

LISTE DES INSCRIPTIONS

Recherche dans le champ

- nom
- prénom
- sexe
- Né(e) en
- Fédération
- N° Licence
- Course**
- Dossier

nom (+)	prénom	sexe	N(e) en	Licence	Course	Dossier	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000000 16	16N001	[Action]
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000 15	15N001	[Action]
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002 17	17N001	[Action]

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

touche « OK ».

La liste des élèves concernés par la course 17 s'affiche à l'écran. Pour revenir à la liste complète cliquer sur la touche « X » (Annuler la recherche)

LISTE DES INSCRIPTIONS

Ajouter

Recherche dans le champ Course

17

OK X

1 au total.

nom	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° licence	Course (+)	Dossier	Action
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	 

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Remarque : le tableau « Liste des inscriptions » vous permet également d'effectuer des tris. Cliquer dans le titre de colonne qui vous intéresse :

- lorsqu'un « + » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre croissant ou dans l'ordre de l'alphabet (suivant le tri demandé)
- lorsqu'un « - » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre décroissant ou dans l'ordre inverse de l'alphabet (suivant le tri demandé)

RECOMMANDATION : une fois vos élèves inscrits, vérifiez bien la véracité des informations contenues dans les 3 colonnes suivantes : sexe, année de naissance et fédération. Ces données influent directement sur les classements le jour du cross...

NB : pour sortir du serveur Internet du cross, cliquer sur la rubrique « Se déconnecter »

En cas d'erreur de saisie identifiable (année de naissance, fédération, numéro de licence), un **message** apparaît en haut de la grille, sous le titre (*ici : année de naissance*)

FICHE INSCRIPTION
 Course non prévue pour ce profil d'élève
 *Les champs en rouge sont obligatoires

NOM* : DURAND
 PRÉNOM* : EMILIE
 SEXE* : Féminin
 NÉ(E) EN* : 1975
 FÉDÉRATION* : UNSS
 N° LICENCE : 250000001

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 1

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N°Licence	N°Course	N°Dossier
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Une fois l'erreur réparée, appuyer sur OK pour valider l'inscription.

Le tableau récapitulatif prend alors en compte la **modification**.

FICHE INSCRIPTION
 *Les champs en rouge sont obligatoires

NOM* :
 PRÉNOM* :
 SEXE* : Féminin
 NÉ(E) EN* :
 FÉDÉRATION* : UNSS
 N° LICENCE : 25

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 2

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N°Licence	N°Course	N°Dossier
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Vous pouvez poursuivre l'inscription des élèves, en suivant la procédure évoquée auparavant, jusqu'au dernier élève.

En cas de faute de frappe ou d'erreur de saisie non identifiable par le programme et que vous repèreriez sur le tableau récapitulatif, cliquer sur le bouton « à flèche arrondie » (ici : faute de frappe pour Vincent et erreur de saisie pour le sexe)

NICHE INSCRIPTION
*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM*
PRÉNOM*
SEXE*
NÉ(E) EN*
FÉDÉRATION* UNSS
N° LICENCE 25

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 3

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N°Licence	N°Course	N°Dossier
ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Un tableau « Liste des Inscriptions » comprenant une colonne « Action » s'affiche à l'écran. La première icône de cette colonne représente **une feuille et un crayon** et vous permet de modifier les informations saisies pour chaque élève.

LISTE DES INSCRIPTIONS

Ajouter

Recherche dans le champ nom

3 au total.

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° licence	Cours	Dossier	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001	16	16N001	[icône]
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	[icône]
ROMIGUIERE	VINCEN	Féminin	1994	UNSS	250000002	16	16N002	[icône]

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

La seconde icône représente **une feuille et une gomme** et vous permet de supprimer totalement l'inscription d'un élève (exemple : désistement)

Pour corriger les informations saisies, cliquer sur la première icône (*feuille et crayon*)



CROSS SCOLAIRE

Utilisateur :
**Lycée Polyvalent et Prof. public
12300 DECAZEVILLE**
Groupe : **Etablissement**

Inscriptions

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

Se déconnecter

FICHE INSCRIPTION

*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM* ROMIGUIERE

PRÉNOM* VINCEN

SEXE* Féminin

NÉ(E) EN* 1994

FÉDÉRATION* UNSS

N° LICENCE 250000002

Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 3

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N°Licence	N°Course	N°Dossari
ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Vous pouvez désormais corriger les erreurs puis appuyer sur « OK »

Le tableau « Liste des inscriptions » s’affiche de nouveau avec prise en compte des modifications. Pour poursuivre les démarches d’inscription de vos élèves, cliquer sur « Ajouter ».



CROSS SCOLAIRE

Utilisateur :
**Lycée Polyvalent et Prof. public
12300 DECAZEVILLE**
Groupe : **Etablissement**

Inscriptions

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

Se déconnecter

LISTE DES INSCRIPTIONS

Ajouter Recherche dans le champ nom

3 au total.

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° Licence	Course	Dossard	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001	16	16N001	
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Remarque : lorsque le nombre d’élèves saisis atteint le plafond des effectifs prévisionnels déclarés, vous n’avez plus la possibilité d’inscrire d’élèves supplémentaires (sauf suppression d’un autre élève)

17

Ce programme vous permet également d'effectuer des recherches dans la liste d'élèves saisie (utile pour les établissements à fort effectif inscrit). Ouvrir la rubrique « Recherche dans le champs » et choisir le type de recherche désiré (ici : recherche par course)

Inscrire dans la case blanche l'information recherchée (*exemple : course 17*) puis valider en cliquant sur la

The screenshot shows a web browser window titled 'CROSS SCOLAIRE du Conseil Général de l'Aveyron - Microsoft Internet Explorer'. The address bar shows the URL: http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log_echec=1&tt=1318259463. The page content includes a sidebar with the 'AVEYRON CONSEIL DÉPARTEMENTAL' logo and user information: 'Utilisateur : Lycée Polyvalent et Prof. public 12300 DECAZEVILLE Groupe : Etablissement'. The main area is titled 'LISTE DES INSCRIPTIONS' and features a search box with a dropdown menu. The dropdown menu is open, showing options: 'nom', 'prénom', 'sexe', 'Né(e) en', 'Fédération', 'N° Licence', 'Course', and 'Dossard'. The 'Course' option is selected. Below the search box is a table of student registrations:

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° Licence	Course	Dossard	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994			00001 16	16N001	
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

At the bottom of the page, there is a footer: 'LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES'. The Windows taskbar at the bottom shows the 'démarrer' button and several open applications, including 'Boîte de réception...', 'Dossier cross ins...', '2 Internet Expl...', 'Dossier_d'aide_n...', and 'Dossier_d'aide_n...'. The system clock shows '17:59'.

touche « OK ».

La liste des élèves concernés par la course 17 s'affiche à l'écran. Pour revenir à la liste complète cliquer sur la touche « X » (Annuler la recherche)

Utilisateur :
Lycée Polyvalent et Prof. public
12300 DECAZEVILLE
Groupe : **Etablissement**

Inscriptions

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

Se déconnecter

nom	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° Licence	Course (+)	Dossier	Action
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Remarque : le tableau « Liste des inscriptions » vous permet également d'effectuer des tris. Cliquer dans le titre de colonne qui vous intéresse :

- lorsqu'un « + » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre croissant ou dans l'ordre de l'alphabet (suivant le tri demandé)
- lorsqu'un « - » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre décroissant ou dans l'ordre inverse de l'alphabet (suivant le tri demandé)

RECOMMANDATION : une fois vos élèves inscrits, vérifiez bien la véracité des informations contenues dans les 3 colonnes suivantes : sexe, année de naissance et fédération. Ces données influent directement sur les classements le jour du cross...

NB : pour sortir du serveur Internet du cross, cliquer sur la rubrique « Se déconnecter »

NOTE SPECIFIQUE SPORT ADAPTE

Pour confirmer la participation de vos résidants au cross scolaire du Département, vous allez remplir les formalités d'inscription nominative par le biais du serveur Internet du cross.

Ces formalités sont clairement expliquées dans le mode d'emploi contenu dans ce dossier (cf. Notice d'utilisation Internet : Inscriptions nominatives). Toutefois, compte tenu de la spécificité des courses de Sport Adapté par rapport aux autres fédérations sportives participantes (pas de notion d'âge et caractéristiques des numéros de licence), **il conviendra de prêter attention aux 2 rubriques suivantes** lorsque vous effectuerez vos inscriptions nominatives.

A- La rubrique « DATE DE NAISSANCE »

Contrairement aux concurrents des fédérations scolaires, la notion d'âge n'est pas le facteur qui détermine dans quelle course seront alignés les différents participants du « sport adapté ». Pour mémoire, les concurrents du « sport adapté » peuvent participer à 4 courses (hors cas d'**intégration** – cf. bas de cette page) :

- **2 courses spécifiques** : course 1 (500m) et course 4 (1350m).
- **2 courses mixtes** (lycées, université, sport adapté) : course 20 féminine (2700m), course 21 masculine (4500m)

Pour procéder à l'inscription nominative des participants dans les différentes courses proposées, il conviendra de remplir la case « née en » de chaque concurrent avec les codes suivants :

- **COURSE 1** (600m) : né(e) en = **0001**
- **COURSE 4** (1350m) : né(e) en = **0004**
- **COURSE 20** (2750m) : né(e) en = **0020**
- **COURSE 21** (4600m) : né(e) en = **0021**

FICHE INSCRIPTION	
*Les champs en rouge sont obligatoires	
NOM*	<input type="text"/>
PRÉNOM*	<input type="text"/>
SEXE*	<input type="text"/>
NÉE EN*	<input type="text"/>
FÉDÉRATION*	<input type="text"/>
N° LICENCE	<input type="text"/>
<input type="button" value="OK"/> <input type="button" value="↩"/>	

B- La rubrique « NUMERO DE LICENCE »

1- les licences à l'année

Pour valider l'inscription d'un concurrent, il sera nécessaire de rentrer le **numéro de licence** de celui-ci. Les licences « sport adapté » disposent d'un code à 10 chiffres (par exemple : 12/05 426415) : les 4 premiers chiffres représentent le code de l'établissement (ici : 12/05 correspond au code de l'association « les jeunes sportifs de La Roquette ») et les 6 autres chiffres sont liés à l'individu (ici : 426415)

Le serveur Internet du cross est prévu pour ne recueillir que 9 chiffres du code licence. Il conviendra donc d'omettre le 1^{er} chiffre du code établissement (le chiffre « 1 »)

En résumé, pour le concurrent disposant du code licence 12/05 426415, taper dans la case « numéro de licence » du serveur : **205426415**

2- les cartes découvertes (ou licences à la journée)

Pour les concurrents licenciés uniquement à la journée, le Comité Départemental de Sport Adapté fournira un numéro à 9 chiffres qui permettra une inscription aisée (pas de chiffre à supprimer)

Intégration : pour les résidants en mesure de concourir avec les élèves des fédérations sportives scolaires, dans la **course relative à leur classe d'âge**, il convient de procéder à des formalités d'inscription spécifiques. Dans ce cas, contacter la Direction du Sport du Département, **durant la période d'inscription** : au **05-65-75-82-66**.

NOTE SPECIFIQUE UGSEL secondaire

Attention, depuis 2015, les numéros de licence UGSEL ont changé. Il convient donc de les adapter sur l'ancien modèle de numéro pour que l'application cross accepte les inscriptions :

Concrètement, le numéro de licence que vous allez rentrer pour chaque élève doit impérativement commencer par 012 et contenir au total 9 chiffres.

Les numéros actuels des licences UGSEL contiennent 7 chiffres, soit un chiffre de trop une fois le 012 ajouté ! Nous vous proposons donc de supprimer le 1^{er} chiffre des numéros actuels.

Pour résumé, lors de remplissage du numéro de licence sur le site d'inscription, il est nécessaire de commencer par 012 et de le faire suivre par les 6 derniers chiffres du numéro de licence actuel de vos élèves.

COURSES PRIMAIRES

CLASSEMENTS PAR ETABLISSEMENT

1) Les classements

Le mode de calcul du classement par établissement consiste à privilégier plusieurs types de réussite en prenant en compte plusieurs indicateurs : un indice de performance, mais aussi un indice de participation (par rapport à l'effectif total de chaque établissement) et un indice de masse (en fonction de la présence de chaque établissement dans les diverses courses)

Ce mode de calcul amène de la diversité dans les classements et permet à chaque établissement de pouvoir prétendre à une place d'honneur.

2) Consultation des classements sur Internet

Attention, les courses 2 et 3 (catégorie : primaire 1), 5 et 6 (primaire 2), et 7 et 8 (primaire 3), font l'objet d'un classement établissement commun.

Sur le service de consultation des résultats, vous pourrez accéder au classement établissement de chaque catégorie grâce au numéro de l'une ou de l'autre course constitutive de la catégorie.

Exemple : le classement établissement de la catégorie primaire 3 sera accessible par « classement établissement course 7 » ou « classement établissement course 8 ».

IMPORTANT

Afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), merci de transmettre impérativement aux parents / tuteurs légaux des élèves ou résidents¹ souhaitant participer au cross scolaire du Département le verso de la présente feuille.

¹ pour les établissements du Sport Adapté

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT

LANUEJOULS - 23 novembre 2022

Dans le cadre du cross scolaire du Département, notre établissement est amené à fournir au Département, Direction du Sport, rue Louis Blanc 12000 Rodez, responsable des inscriptions et classements de la manifestation, les données personnelles suivantes : nom et prénom de l'élève, date de naissance et sexe de l'élève, et, pour les établissements d'enseignement secondaire et du sport adapté, le numéro de licence de l'élève, ce pour chaque élève inscrit.

Ces données nécessaires à l'inscription des élèves dans leur catégorie d'âge et à l'édition des dossards permettant à chacun de figurer dans les classements ne seront pas utilisées par le Département pour une autre finalité que l'organisation de la manifestation du 23 novembre 2022 (ou 30 novembre en cas de report). Ces données personnelles sont communiquées par le Département à la société de chronométrie CHRONO-START qui s'engage à détruire les données à l'issue de la manifestation. Les données seront conservées par le Département de manière sécurisée pendant une durée de 9 mois en base active (durée de publication des résultats du cross sur le site de la collectivité)

L'inscription de votre enfant au cross scolaire du Département vaut acceptation de la transmission de ses données personnelles dans le strict cadre décrit ci-dessus.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation des données. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique auprès de la Direction du Sport : sjapnap@aveyron.fr

Chaque personne concernée dispose, si elle le souhaite, de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL- 3 place Fontenoy-TSA 80875 – 75 334 Paris cedex/ site web www.cnil.fr.

IMPORTANT

Afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), merci de transmettre aux étudiants participant au cross scolaire du Département le verso de la présente feuille.

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT

LANUEJOULS - 23 novembre 2022

Dans le cadre du cross scolaire du Département, l'Institut national universitaire Champollion est amené à fournir au Département, Direction du Sport, rue Louis Blanc 12000 Rodez, responsable des inscriptions et classements de la manifestation, pour chaque étudiant inscrit, les données personnelles suivantes : nom et prénom, date de naissance et sexe.

Ces données nécessaires à l'inscription de chacun dans la course de sa catégorie, à l'édition des dossards permettant à chacun de figurer dans les classements ne seront pas utilisées par le Département pour une autre finalité que l'organisation de la manifestation du 23 novembre 2022 (ou 30 novembre en cas de report). Ces données personnelles sont communiquées par le Département à la société de chronométrie CHRONO-START qui s'engage à détruire les données à l'issue de la manifestation. Les données seront conservées par le Département de manière sécurisée pendant une durée de 9 mois en base active (durée de publication des résultats du cross sur le site de la collectivité)

Votre inscription au cross scolaire du Département vaut acceptation de la transmission de ses données personnelles dans le strict cadre décrit ci-dessus.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation des données. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique auprès de la Direction du Sport : sjapnap@aveyron.fr
Chaque personne concernée dispose, si elle le souhaite, de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL- 3 place Fontenoy-TSA 80875 – 75 334 Paris cedex/ site web www.cnil.fr.